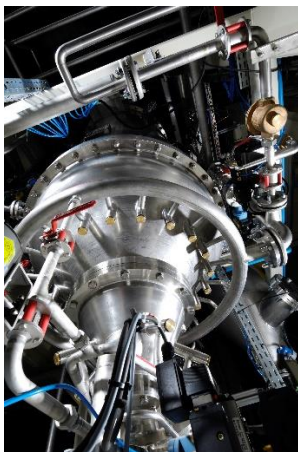


PAULIC MEUNERIE

L'État accorde une subvention de 700 K€ à Paulic Meunerie pour le développement de son procédé Oxygreen®



Oxygreen® est un procédé inédit de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines jusqu'à 50%. Fruit d'une recherche de plus de 15 ans menée en partenariat avec l'Institut Polytechnique UniLaSalle, ce procédé permet à Paulic Meunerie de se positionner sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé mais aussi sur le marché stratégique, en plein essor et à forte valeur ajoutée, de l'alimentation des insectes d'élevage.

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, annonce aujourd'hui l'obtention d'une subvention de 702 k€ de la part du Ministère chargé de l'Industrie dans le cadre du plan de Relance, visant à soutenir l'installation du réacteur Oxygreen® de 3^{ème} génération. Cette subvention de l'Etat va contribuer à financer l'installation de son réacteur d'ozonation dont les travaux commenceront très prochainement. Elle vient par ailleurs asseoir la crédibilité et la pertinence du procédé Oxygreen® face aux enjeux alimentaires qui émergent aujourd'hui et s'imposeront à nous demain, tout en confortant Paulic Meunerie dans sa stratégie.

L'attribution de cette subvention très sélective démontre que le projet de Paulic Meunerie est parfaitement en phase avec la stratégie du gouvernement dans le cadre du plan de relance :

- Autonomie et souveraineté alimentaire de la France
- Contribution au rebond immédiat de la croissance (travaux finalisés dès 2021)
- Projet fortement innovant
- Contribution à la filière d'avenir de l'élevage d'insectes
- Création d'emplois.



Jean Paulic, Président Directeur Général de Paulic Meunerie déclare : « C'est une nouvelle consécration pour Oxygreen® lauréat de l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Industrie. Ce concours met à l'honneur l'innovation française avec pour objectif une reprise rapide de la croissance. La mise en œuvre en 2021 de notre nouveau réacteur d'ozonation s'inscrit bien évidemment dans cet objectif. Avec cette innovation, Paulic Meunerie est en phase avec les attentes du gouvernement en matière de souveraineté alimentaire, de développement durable et avec les grands enjeux de nutrition-santé. C'est enfin une contribution importante à l'emploi dans les territoires puisque les équipes de Paulic Meunerie vont continuer à s'étoffer en vue de la forte croissance envisagée au cours des prochains mois. Je remercie le Ministère chargé de l'Industrie ainsi que BPI pour cette aide qui nous permet d'aborder avec sérénité les prochaines étapes de cet investissement incontournable pour le développement de Paulic Meunerie. »

Pour rappel, PAULIC MEUNERIE a annoncé en octobre dernier, la révision volontaire de sa feuille de route industrielle visant désormais à déployer un réacteur Oxygreen® de 3^{ème} génération en lieu et place de la 2^{ème} génération. Plus efficace, il offre une plus grande flexibilité et s'affranchit une grande partie des contraintes industrielles posées par la précédente génération.

Cette subvention conforte PAULIC MEUNERIE dans la mise en place du plan industriel pour son procédé d'ozonation. Ce réacteur proposera une capacité de production étendue à 15 Kt (par an). Le plan d'investissement initial prévoyait la mise en service préalable d'un prototype préindustriel du réacteur de 2^{ème} génération d'une capacité de 11 Kt à fin 2020 et de deux réacteurs industriels en 2022 et 2023. Le Groupe projette ainsi un calendrier avec une mise en service sur la seconde partie de l'exercice 2021 d'un premier réacteur industriel de 3^{ème} génération et d'un second au plus tard en 2023.



A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd’hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2020, les trois moulins de l’Entreprise ont permis de générer un chiffre d’affaires de 9,3 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d’ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l’alimentation des insectes d’élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 40 50 00
investisseurs@paulic.bzh



Benjamin Lehari
Consultant
01 56 88 11 11
blehari@actifin.fr

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
acommerot@actifin.fr